

RAPPORT MORAL ET D'ORIENTATION

Assemblée Générale Ordinaire 12 juin 2021

Chaque année, l'Assemblée Générale est l'occasion de faire le bilan de l'année écoulée, mais aussi de présenter les perspectives afin de se projeter dans l'avenir. Ce rendez-vous annuel demeure pour tous, un temps important qui permet à chacun, de se rendre compte du travail effectué auprès des enfants et de leurs familles que nous aidons au quotidien.

L'évolution de notre monde a été, en 2020, une nouvelle fois déroutante et préoccupante. En plus de cette terrible « pandémie », l'année a eu son lot de conflits, de violences, de dérèglements climatiques, de droits humains bafoués et de peuples en révolte. Et dans toutes ces situations, nous le savons bien, les enfants sont les premières victimes.

Comme je l'avais évoqué lors de notre précédente Assemblée Générale d'août 2020, malgré les contraintes réglementaires liées au confinement et à l'état d'urgence sanitaire, nos professionnels ont continué à accompagner, suivre les familles et les enfants avec des dispositifs inédits. Cela grâce à la ténacité de notre équipe de Direction et l'engagement des équipes interdisciplinaires (socioéducatif, psychologue, administratif). Nos services ont assuré leur mission « être présent et PROTÉGER ».

L'implication et l'engagement collectif ont permis de veiller à l'intégrité physique et psychologique des enfants et des familles qui sont accueillis dans les différents services de l'AEJR. Malgré toutes ces contraintes, nous avons tenu les objectifs d'activité.

Il faut être conscient et réaliste, la sortie du déconfinement n'a pas été facile. Les professionnels sont fatigués. Les appuis de renforcement d'effectifs promis par les autorités de financement n'ont pas été concrétisés. Il a fallu tenir, c'est maintenant que nous observons l'état d'épuisement général des professionnels.

Oui, nous avons tenu, mais à ce jour toutes les associations de protection de l'enfance que ce soit à la Réunion ou en métropole réclament via la confédération des Employeurs AXESS (Croix Rouge, Fehap, Nexem) auprès des ministères et collectivités territoriales, une reconnaissance et une valorisation des métiers du Social. Les professionnels de notre secteur d'activité n'ont pas été pris en considération dans le cadre des négociations du Ségur de la Santé. Santé entendue au sens de l'OMS le soin dans son acceptation large (Care).

Le Directeur Général m'a régulièrement exposé les difficultés de recrutement auxquelles les établissements étaient confrontés. Il y a une réelle difficulté à pourvoir des postes dans notre secteur. La question sur l'attractivité des métiers du social s'inscrit dans les feuilles de route des organisations Employeurs.

Malgré ces difficultés, le Conseil Départemental de la Réunion a soutenu les associations et les professionnels. Il a octroyé une prime exceptionnelle en juillet 2020 et à nouveau en juin 2021 une prime de 500€ pour les personnels présents de mars 2020 à mai 2021.

L'AEJR salue cette reconnaissance et gratification des professionnels par le Conseil Départemental de la Réunion.

Les récentes études suite au confinement et à l'état d'urgence sanitaire mettent en évidence l'impact sur le développement des enfants et des adolescents avec des pathologies pédopsychiatriques de plus de plus en lourdes. Cette situation n'est pas récente mais la tendance s'est accentuée.

Nos établissements et services accueillent des jeunes faute de places en établissements de soins. L'AEJR conduit un travail d'appui et d'accompagnement à la santé des enfants et des jeunes en partenariat avec l'ARS, le médecin de l'ASE. Des rencontres ont eu lieu tout récemment en mai 2021 pour envisager des partenariats et appuis pour des situations d'enfants nécessitant un accompagnement médical soutenu.

Compte tenu des difficultés actuelles, les autorités ont accordé par décret un moratoire pour le renouvellement des autorisations de fonctionnement et le dépôt des nouveaux projets d'établissement et de service.

Nous sommes aujourd'hui une association montrée en exemple pour sa capacité de réactivité et d'adaptation.

Je remercie nos administrateurs pour leur engagement et disponibilité. Malgré les contraintes, nous sommes parvenus à échanger, débattre via la Visio réunion. Une première dans l'histoire de l'AEJR.

Il faut aller de l'avant, poursuivre la politique de diversification des dispositifs que nous avons engagés depuis 2015. C'est notre fierté et la confiance que nous accorde nos partenaires et financeurs.



Alain Gaudin -Président de l'AEJR